

Séance du 27 mars 2025

Présidence : M. Philippe Herminjard, président

Adaptation de l'offre en transports publics Ligne de bus VMCV 203, 204, 208, 211, 212 et 215 et demande de crédit d'ouvrage de CHF 255'000.— pour la réalisation de 5 nouveaux quais de bus (2025/P02)

Rapport : M. Alain Gonthier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 02/2025, du 20 janvier 2025, concernant l'adaptation de l'offre en transports publics Ligne de bus VMCV 203, 204, 208, 211, 212 et 215 et demande de crédit d'ouvrage de CHF 255'000.— pour la réalisation de 5 nouveaux quais de bus,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la compagnie VMCV afin d'adapter l'offre des lignes de bus VMCV 203, 204, 208, 211, 212 et 215 pour l'horaire 2026 ;
2. d'autoriser la Municipalité à répercuter sur le budget 2026 et suivants l'augmentation des coûts d'exploitation annuels des lignes 203, 204, 208, 211, 212 et 215 de CHF 257'000.— TTC consécutive à l'adaptation de l'offre sur le compte 351.3517 « Participation déficit transports publics » ;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 309'000.— TTC pour la construction de quatre quais de bus sur l'avenue Nestlé et d'un terminus à la piscine de Vevey-Corseaux-Plage ;
4. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
5. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2.

Ainsi délibéré en séance du 27 mars 2025.

Adopté à une large majorité (deux abstentions) tel qu'amendé.

Pour extrait conforme le 28 mars 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Le Président

Philippe Herminjard


La Secrétaire

Carole Dind